Communiqué de presse

Décembre 2013





La certification CSSI, un nouveau né dans le métier...



Vendredi 22 novembre, la certification CSSI a vu le jour lors de la conférence de lancement avec plus de 80 personnes présentes.

En effet, à l'initiative de la Fédération Française des Associations de Coordinateurs SSI (FFACSSI), une reconnaissance par une tierce-partie indépendante a été développée en partenariat avec CNPP Cert., organisme certificateur.

C'est ainsi que la certification* Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI) a vu le jour.

La particularité de cette certification :

Le système de sécurité incendie est le plus souvent un système « en veille » d'une sollicitation qui peut intervenir plusieurs années après sa mise en place. Le coordinateur de ce système doit veiller à le rendre adapté et conforme aux exigences applicables, car il s'agit d'un système destiné à la sauvegarde des vies humaines.

Quel intérêt pour les prestataires CSSI ?

• Se différencier en réalisant des missions de coordination SSI de qualité dans le respect d'engagements de service et déontologique.



Vendredi 22 novembre : conférence de lancement pour la Certification CSSI

Quel intérêt pour les donneurs d'ordre ?

 Bénéficier d'une garantie de compétence et de savoir-faire métier spécifique des prestataires réalisant des missions de Coordination SSI.

*Certification CSSI délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance. La marque de qualité pour les services dans le domaine de la prévention et de la protection.

Contact presse:

Anne-Karine BIGOT
Responsable communication
Ligne directe: +33 (0)2 32 53 63 60
anne-karine.bigot@cnpp.com